PROGRAMME DE FORMATION

LA NGAP : LES SOINS INFIRMIERS ET LEUR COTATION

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Le principe de réalité vous connaissez ? Nous y sommes avec cette formation axée sur des situations auxquelles vous être confrontées concrètement. Au programme : approche historique, dispositions générales et spécifiques de la NGAP, apprentissage de l'application des cotations en fonction des soins avec plus de 30 exercices de cotation ! Si vous êtes déjà fort(e) en cotation, nous vous invitons à devenir un(e) expert(e) en suivant la formation au perfectionnement. Vous vous appropriez alors les caractéristiques des libellés de la NGAP, les règles de cumul d'actes autorisés, la sécurisation de votre exercice et de votre facturation.

PUBLIC CONCERNÉ

Infirmières DE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation devra permettre à l'apprenant de :
- Replacer la NGAP dans son contexte historique et conventionnel
- S'approprier les dispositions générales de la NGAP
- Maîtriser les différents articles de la NGAP contenus dans le chapitre I du titre XVI
- Analyser les différents articles de la NGAP contenus dans le chapitre II

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

FORMATEUR(S)

Formateur expert en NGAP et environnement conventionnel

MODALITÉS

E- Learning

DURÉE

7 H (délai d'accès : 2 mois)

TARIF

300 €

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

La formation est centrée sur les attentes et les pratiques professionnelles et s'appuie sur la méthode pédagogique du e-learning. Ainsi, grâce aux ressources en ligne, chacun pourra suivre la formation à son rythme, en fonction de sa propre progression et prendra le temps d'acquérir et d'assimiler un nouveau savoir ou de renforcer des connaissances déjà acquises plus efficacement.
Un forum, inclus dans la formation, vous permettra d'échanger avec les autres participants et le concepteur - formateur. Afin de mieux centrer vos attentes, des questionnaires avant/ après formation vous permettront de situer votre niveau et de mesurer vos acquis. La participation de l'apprenant sera sanctionnée par une attestation de formation.

Taux moyen de satisfaction : 97,7% // Taux de réussite post-test : 81,4 %

Version 04/2022